

L'Art Prend la Rue
(www.street-art-avenue.com)
présente

DÉDALE
RIVE GAUCHE



**DES EXPÉRIENCES
DES ARTISTES
LIEU ÉPHÉMÈRE**

2018 - 2020

ex-DDE
8, rue du Commerce
à Vannes

LIGNE ARTISTIQUE

www.dedale.lartprendlarue.org



DÉDALE raconte dans ses murs le travail cloisonné, organisé, hiérarchisé, contrôlé. Par la création artistique, DÉDALE raconte un autre travail, celui de l'artiste.

Le Projet

DÉDALE est un projet urbex installé dans un ancien bâtiment administratif laissé en friche depuis fin 2016. Situé au coeur de la ville de Vannes (Morbihan, Bretagne) et accolé à son port, ce bâtiment « au bord de l'eau » abritait dans un passé récent les services de l'ancienne Direction Départementale de l'Équipement, la DDE (DÉDALE). Il sera détruit à l'horizon 2020 pour laisser place à un nouveau projet urbain. DÉDALE est aussi une bâtisse qui raconte dans ses murs le TRAVAIL, tel qu'il a été pensé au XXème siècle : cloisonné, organisé, hiérarchisé, contrôlé... Notre projet s'appuie sur cette notion du travail pour interroger et raconter un autre Travail, celui de l'artiste et de la création.

Localisation Google Maps : <http://bit.ly/2GdgpMn> - (cf. Service Social Maritime)

La Ligne Artistique DÉDALE

Principalement imaginée pour « l'art urbain », art contextuel par excellence, la ligne directrice artistique de DÉDALE n'est cependant pas exclusive à cette forme d'expression artistique.

Elle est définie par les 3 critères suivants :

1 Toutes les oeuvres seront réalisées **in-situ** (pas d'accrochage d'oeuvres faites en atelier). Il sera cependant possible d'apporter des éléments extérieurs pour des installations par exemple.

2 L'oeuvre doit offrir une **expérience immersive** : les visiteurs vont se perdre dans DÉDALE (à l'image du *labyrinthe* de DÉDALE dans la mythologie grecque ou du « dédale administratif »), l'oeuvre doit les inviter à s'y perdre également.

3 L'oeuvre doit s'inspirer du « **génie du lieu** » (*genius loci*) : DÉDALE montre un art contextuel qui se nourrit de l'esprit du bâtiment, de son histoire, de sa nouvelle vie artistique et/ou de sa prochaine disparition.

La finalité est de proposer une expérience d'immersion au public, une expérience d'enveloppement, entièrement centrée sur les sensations et les émotions.

ORGANISATION DE L'ESPACE : A CHAQUE ÉTAGE, SON ÉNERGIE CRÉATIVE

La surface totale est d'environ 3000 m² répartis sur 4 niveaux et environ 150 bureaux. Toutes les surfaces, tous les volumes, toutes les ouvertures peuvent devenir des espaces de création. Chaque étage symbolise une énergie créative singulière.

Niveau 0 - RDC // DÉDALE GALERIE

(Accès libre et gratuit au public)

La création exposée : Le RDC est un lieu d'exposition. La direction artistique de DÉDALE choisit les projets sur la base d'une note d'intention et d'une esquisse. Le but est d'offrir une expérience variée selon des thèmes et styles hétérogènes (installation, figuratif, abstrait, lettrage...) ainsi qu'à travers différents médias (collage, aérosols, mapping vidéo...). Les œuvres seront renouvelées régulièrement pour inciter le public à revenir dans les lieux.

Niveau 1 - PREMIER ÉTAGE // DÉDALE OFF

(Étage fermé au public - quelques visites événementielles dans l'année)

La création contrôlée/contextualisée : Ce niveau est un lieu de création « libre » dans un espace « contrôlé » : les artistes choisis par la direction artistique n'auront pas à soumettre d'esquisse de leur projet, mais proposeront une note d'intention créative. L'espace de création confié à chacun sera conjointement choisi par l'artiste et la direction artistique : une pièce, un couloir, un hall...

Niveau 2 - DEUXIÈME ÉTAGE // LE « TERRAIN »

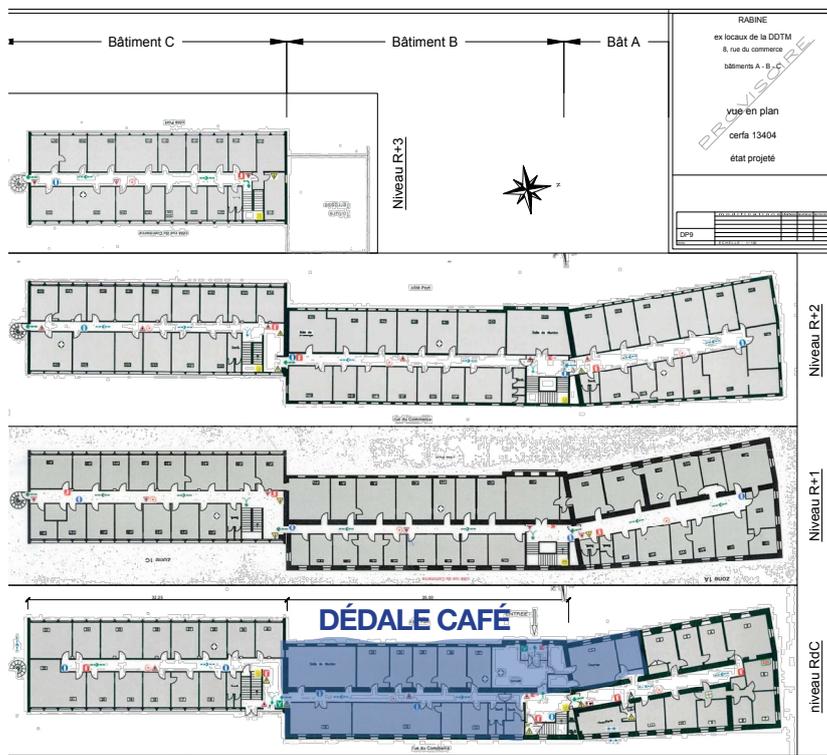
(Étage fermé au public - quelques visites événementielles dans l'année)

La création libre : Ce niveau est un « terrain », un lieu d'expression libre et d'expérimentation. Seul l'accès à cet étage est soumis à autorisation préalable, le travail des artistes est quant à lui totalement libre en terme de création et d'espace. L'accumulation libre et le recouvrement font que l'œuvre globale - tout le niveau 2 - sera en constante évolution.

Niveau 3 - TROISIÈME ÉTAGE // DÉDALE LAB

(Étage "bunkerisé" : aucun accès au public - aucune image)

La création expérimentale, exploratoire : Le niveau 3 est le cœur du labyrinthe. Cet espace est entièrement consacré à la recherche artistique. C'est le cœur de DÉDALE, le centre du labyrinthe, la « twilight zone » du projet, une « zone interdite » qui concentre la création des 4 niveaux, qui fusionne ses 4 dimensions. L'objectif est d'y travailler et développer son art. Il n'est accessible qu'aux seuls artistes qui occupent en résidence temporaire (de quelques semaines à plusieurs mois) l'un des 15 ateliers de cet étage. C'est un laboratoire de recherche, une zone rare, dédiée à l'expérimentation et à la découverte.



Si l'artiste souhaite ensuite montrer son travail, le fruit de sa recherche, il pourra alors « redescendre » dans un étage inférieur, et choisir le niveau pertinent :

- soit la liberté totale au niveau 2,
- soit la liberté de création mais avec la contrainte de l'espace et de l'intention au niveau 1,
- soit la validation préalable d'un projet pour présentation au niveau 0.

Les couloirs, les halls

Ce sont les artères du lieu, le « fil d'Ariane » de DÉDALE. Ils permettent de connecter les pièces et les étages et feront l'objet d'un traitement particulier pour accentuer l'idée de distribution et de division de l'espace.



Modalités et conditions

DÉDALE est entièrement porté et organisé par l'association à but non lucratif « L'art prend la rue » (fondateurs de www.street-art-avenue.com).

Le projet artistique est financé à 100% par du mécénat privé.

Modalités de sélection des artistes

La commission artistique de DÉDALE établira une sélection d'artistes en fonction de critères qualitatifs (travail et engagement de l'artiste) et de son implication dans le concept DÉDALE...

A quel stade de création est-il ? A quel(s) étage(s) de DÉDALE souhaite-t-il intervenir ?

Pourquoi : exposer, expérimenter, improviser, chercher...?

Conditions générales

Les artistes s'engagent à céder à **des fins non commerciales** les droits sur les images de leurs œuvres pendant toute l'existence de DÉDALE et durant 5 années après la destruction du bâtiment, ceci dans un but de communication et de promotion du projet DÉDALE. Comme le lieu, les œuvres ont un caractère éphémère et pourront être recouvertes avant la destruction du bâtiment. Les artistes en résidence au 3ème étage s'engagent à proposer une action de médiation auprès du public (rencontres, ateliers, masterclass, etc.) et à signer une charte spécifique d'utilisation et d'accessibilité au lieu.

Conditions d'éligibilité et modalités de présentation des projets au niveau 0 :

Pour réaliser une oeuvre au niveau 0 (le RDC), tous les artistes sont invités à présenter une candidature comprenant la description du projet où figureront la démarche artistique (texte, esquisse, sketch) et les moyens nécessaires pour sa réalisation. Un budget prévisionnel serait un plus.

Conditions financières :

L'association "L'art prend la rue" prend en charge le déplacement et le défraiement des artistes ainsi que le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation des œuvres réalisées aux niveau 0 (RDC) et niveau 1 (1er étage), dans la limite d'un budget validé préalablement avec l'artiste et sur présentation de justificatifs. Les artistes exposés au rez-de-chaussée recevront une reconnaissance financière dont le montant sera validé au cas par cas. Une facture émise par un organisme déclaré et reconnu (associations, Maison des artistes, auto-entrepreneur, société, etc.) sera demandée.

Infos

Direction artistique DéDale :
dedale.art@lartprendlarue.org